

Le pont de Gueuroz

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **60 (1934)**

Heft 26

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-46432>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Fig. 1. Le pont de Gueuroz, sur le Trient.

Vue prise vers l'aval. A droite, on aperçoit le plateau de Gueuroz, sur lequel débouche la nouvelle route venant de Martigny.

Le pont de Gueuroz.

En complément de l'article paru dans le *Bulletin technique* du 17 février dernier, nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs deux vues du Pont de Gueuroz tel qu'il se présente depuis qu'il a été débarrassé de ses échafaudages. L'une et l'autre de ces illustrations font ressortir la légèreté et la hardiesse de cette construction. Il nous est agréable de rappeler que l'auteur du projet est M. A. Sarrasin, ingénieur, à Lausanne.

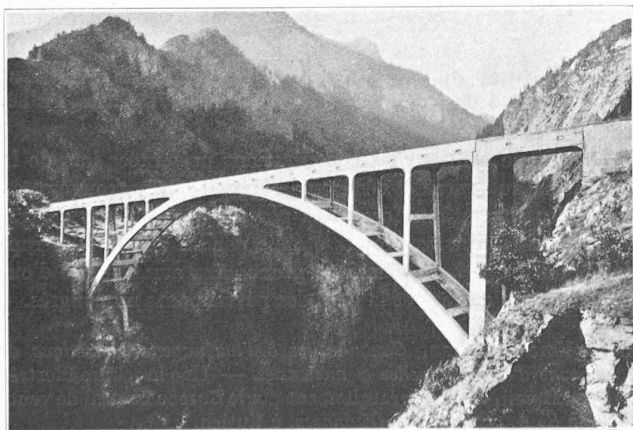


Fig. 2. — Le pont de Gueuroz.

Vue prise vers l'amont. A droite, la route montant vers Salvan.

SOCIÉTÉS

Association suisse des conseils en matière de propriété industrielle.

On nous écrit :

Des communiqués répandus ces derniers temps dans la presse¹ par la « Société suisse des conseils en propriété industrielle » font supposer qu'il n'existait jusqu'à maintenant aucun groupement suisse des conseils en matière de propriété industrielle, et qu'enfin il vient d'en être fondé un.

Pour éviter tout malentendu, il y a lieu de rappeler que depuis 1904 il existe une Association suisse des Conseils en matière de propriété industrielle, qui a succédé au « Syndicat suisse des agents de brevets et conseils en matière de propriété intellectuelle » fondé en 1888. Une preuve de l'importance de cette Association, par rapport à la nouvelle Société, est que les membres de l'Association sont les mandataires de 52 %, en chiffres ronds, des personnes qui ont obtenu des brevets suisses dans les trois dernières années, tandis que ce chiffre n'est pas de 11 % pour les membres de la Société durant la même période.

L'Association suisse des conseils en matière de propriété industrielle est membre de la « Fédération internationale des ingénieurs-conseils en propriété industrielle » qui comprend les associations de seize États et dont les statuts prévoient qu'un seul groupement par pays peut en devenir membre.

Depuis sa fondation, l'Association suisse des conseils en matière de propriété industrielle entretient les meilleurs rapports avec les autorités suisses. Elle ne s'est pas occupée seulement de tous les travaux préparatoires se rapportant à la législation sur la propriété industrielle, mais également des questions relatives à l'activité de ces Conseils. En particulier, elle a, de tout temps, porté son attention sur les questions d'ordre professionnel, notamment sur la défense de la dignité de la profession de Conseil en matière de propriété industrielle.

Par contre, l'Association suisse des conseils en matière de

¹ Voir *Bulletin technique* du 24 novembre 1934.